

Les descendants de Sulpice



Recueil des actes des Darnault

commune de **THEVET** Saint Julien (Indre)

MARRIAGE

Thevet Saint Julien 22 avril 1828

Le 22 Avril
 n. 3 - Mariage
 Lettre
 Monsieur Flisseau
 Jacques Philippe
 &
 Mademoiselle Daudon
 Catharina

Le présent acte est passé devant le sous-préfet de la commune de Thevet le vingt deux avril mil huit cent vingt huit à l'effet de constater le mariage de Monsieur Jacques Philippe Flisseau, né en la commune de Thevet le vingt deux avril mil huit cent vingt huit, avec Mademoiselle Catharina Daudon, née en la commune de Thevet le vingt deux avril mil huit cent vingt huit, tous deux domiciliés en la commune de Thevet. Lesdits époux ont été précédés de Monsieur Mathias Lafond, notaire à Thevet, et de Monsieur Jean Baptiste Daudon, père de la mariée, tous deux domiciliés en la commune de Thevet. Lesdits époux ont été précédés de Monsieur Jacques Philippe Flisseau, père de Monsieur Jacques Philippe Flisseau, et de Monsieur Michel Flisseau, frère de Monsieur Jacques Philippe Flisseau, tous deux domiciliés en la commune de Thevet. Lesdits époux ont été précédés de Monsieur Jean Baptiste Daudon, père de Mademoiselle Catharina Daudon, et de Monsieur Michel Daudon, frère de Mademoiselle Catharina Daudon, tous deux domiciliés en la commune de Thevet. Lesdits époux ont été précédés de Monsieur Jacques Philippe Flisseau, père de Monsieur Jacques Philippe Flisseau, et de Monsieur Michel Flisseau, frère de Monsieur Jacques Philippe Flisseau, tous deux domiciliés en la commune de Thevet. Lesdits époux ont été précédés de Monsieur Jean Baptiste Daudon, père de Mademoiselle Catharina Daudon, et de Monsieur Michel Daudon, frère de Mademoiselle Catharina Daudon, tous deux domiciliés en la commune de Thevet.

approuvé et signé
 comme suit
 [Signature 1]
 [Signature 2]
 [Signature 3]
 [Signature 4]
 [Signature 5]
 [Signature 6]
 [Signature 7]

Et Mademoiselle Catharina Daudon née le vingt quatre janvier mil huit cent vingt huit, fille de Monsieur Jean Baptiste Daudon propriétaire en Thevet et résidant et de Madame Catharina Chénard née en la commune de Saint Julien de Thevet, demeurant ensemble au lieu de la Breuille en cette commune de Thevet d'autre part.

Lesquels époux ont agi de leur plein et libre arbitre et ont déclaré que la publication ont été faite aux portes de l'église paroissiale de Thevet et de Saint Julien de Thevet le six et dix sept avril mil huit cent vingt huit conformément à la loi sur ce point et ont signé et apposé leurs signatures de leur plein et libre arbitre et ont déclaré que la lecture de l'acte leur a été faite et qu'ils ont entendu et compris le contenu de l'acte et qu'ils ont déclaré que chacun d'eux a agi de son plein et libre arbitre et sans aucune contrainte de la part de Monsieur FLISSEAU Jacques Philippe et Mademoiselle DAUDON Catharina tout au jour du mariage.

Restant qu'il n'y a aucune opposition de la part de Monsieur Mathias Lafond notaire à Thevet et de Monsieur Jean Baptiste Daudon père de la mariée.

De Monsieur Jacques Philippe Flisseau notaire à Thevet et de Monsieur Jean Baptiste Daudon père de la mariée.

Et de Monsieur Michel Daudon frère de Mademoiselle Catharina Daudon.

Lesquels après qu'il leur en a été fait lecture ont signé avec les époux et ont déclaré que la lecture de l'acte leur a été faite et qu'ils ont entendu et compris le contenu de l'acte.

Lafond
 Daudon
 Flisseau
 [Signature]
 [Signature]
 [Signature]